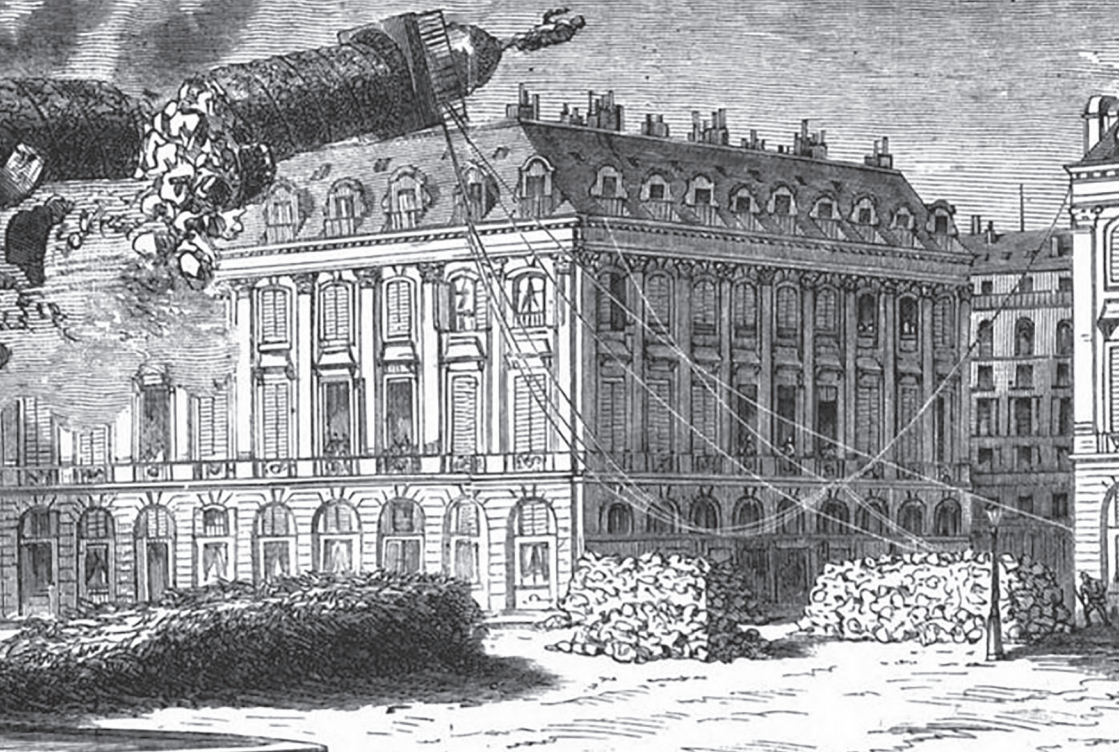


La rue sous haute surveillance



ou il est question de réverbères, de poubelles et
autres merdes de chien

Extrait, sans modification, du journal Tic-Tac n°8 de mars 1997.

Tic-Tac est une expérience éditoriale de 9 numéros, dont un audio, entre 1995 et 1997 impliquant une coordination de groupe soucieux de « se mêler de la transformation du monde et de la beauté des choses ».

Extrait du rappel d'intention du numéro 8

« Il nous semble utile de rappeler le projet et le fonctionnement de Tic-Tac. Plus qu'un journal, Tic-Tac est un moyen d'échanges d'expériences, d'informations et d'idées entre ceux et celles qui ne supportent pas, plus, ou n'ont jamais supporté la relégation dans un quotidien fait d'isolement, de peur des autres, d'abandon et de tous les palliatifs licites, sachant qu'en l'occurrence la loi est la loi du marché. Tic-Tac sait fort bien qu'il n'est seul sur cette planète à vouloir saper l'édifice. Mouvement dans le mouvement, Tic-Tac tente avant tout de créer et de resserrer des liens entre tous ceux et celles qui aiment en découdre et qui voient maintenant l'occasion de s'associer. Le pari central de Tic-Tac est comme le mot de Lacenaire : « il faut de tout pour faire un monde et il faut de tout pour le défaire. »

[...] Tic-Tac est fait de tous les textes qui arrivent dans les boîtes aux lettres du journal. Il est confectionné tout à tout par chacun des groupes qui se sont déclarés partants pour l'aventure. Une centaine de personnes participent aux frais de chaque numéro mais à charge pour chaque groupe de trouver les moyens de réduire les frais. »

Des extraits sont disponibles sur le site Fragments d'histoire de la gauche radicale.

Url : <http://archivesautonomies.org/spip.php?article303&lang=fr>

1750: On vide les pots de chambre sur la tête de la flicaille.

1996: l'autocontrôle a policé l'être humain au point de lui faire trier ses propres ordures ; Attention ! désormais, c'est les poubelles qu'on surveille.

Paris au XVII^e siècle Le dedans du dehors, on vit dans la rue

Je ne sais par où commencer pour vous faire la peinture d'une ville - dont les habitants sont logés jusqu'à sur les ponts de la rivière et sur les toits des maisons. Cette grande ville est le siège du tumulte.
(J. P. Marana, Lettre d'un Sicilien à un de ses amis.)

Le porteur d'eau, la crieuse de vieux chapeaux, le marchand de ferraille, la vendeuse de marée, c'est à qui chantera sa marchandise sur un mode haut et déchirant. Tous ces cris discordants forment un ensemble dont on n'a point d'idée lorsqu'on ne l'a point entendu. [...] Les servantes [...] savent distinguer du quatrième étage, et d'un bout de la rue à l'autre, si l'on crie des maquereaux ou des harengs frais, des laitues ou des betteraves [...] C'est une inexplicable cacophonie pour tout autre.
(L. S. Mercier, Tableau de Paris.)

Pitance, travail, échanges, plaisirs, tout se passe dans la rue. Elle est le lieu de tous les débordements : ateliers, boutiques, étals, petits métiers s'y retrouvent, joie et colère s'y expriment. C'est aussi le refuge de l'amour et de l'intimité que l'entassement et la promiscuité imposés par les propriétaires rendent impossibles.

[...] que comme ils portaient cette fille en relevant ses jupes et en mettant leur tête par dessous, les comparants en ont ri, que les dits particuliers se sont approchés et les ont insultés en les traitant de foutre polisson et de foutu gueux, et se sont jetés sur eux.
(Rapport de police).

Dans ce « chacun fait ce qui lui plaît », tous et tout s'organise. La police, aux mains de la magistrature, laisse au peuple le soin de régler ses différends. Sa vocation d'ordre est fondée sur le paternalisme et une idée de justice populaire. Pour éviter l'émeute, il faut protéger le pauvre tout en le maintenant à sa place. Le commissaire, instrument de la magistrature, vit dans le quartier ; son domicile est ouvert jour et nuit pour recevoir

les plaintes. Il s'occupe de la voirie, de la propreté et du faible éclairage de l'époque, visite quotidiennement les marchés pour « contrecarrer les monopoles et malices des marchands », et surveille dans les « ports, halles et marchés que les boulangers vendent leur pain à prix raisonnables et aussi pour empêcher qu'il ne soit fait aucune émotion populaire ». Il se doit d'équilibrer les droits de chacun sans imposer d'ordre de police défini ni de solutions répressives.

Les gibets, piloris et potences donnent le ton du mobilier urbain de l'époque. Installés dans la rue, ils rappellent au chaland que l'ordre met en spectacle une justice qui se veut populaire. Dans les périodes qui suivront, la rue revendiquera son droit et le spectacle du supplice se retournera souvent contre les bourreaux. Ce mobilier répressif trop propice à l'émeute se déguisera alors progressivement à mesure que se durcira le contrôle.

Novembre 1721. Hier, il y eut grand tapage dans Paris. Un laquais de Monsieur d'Erlach, capitaine des gardes suisses, avait dit des sottises à sa maîtresse. Il a été emmené au Châtelet et le procès a fini par une condamnation au carcan et aux galères. Personne presque n'avait suivi la charrette. Mais à la maison, ou, pour mieux dire dans le quartier, il y avait 5000 à 6000 âmes. Aussitôt que le poteau a été enfoncé, la populace s'est émue, on a brisé le poteau, le laquais a été ramené au Châtelet par les archers qui ont tiré quelques coups. [...] On n'ose plus mettre au carcan ; voilà la troisième fois que pareille sédition arrive, qui quelquefois pourrait avoir des suites très fâcheuses. (E. J. F. Barbier, Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Louis XV.)

Les jours d'exécution, le travail s'interrompait, les cabarets étaient remplis, on insultait les autorités, on lançait des injures ou des pierres au bourreau, aux exempts et aux soldats, on cherchait à s'emparer du condamné que ce soit pour le sauver ou le tuer mieux. [...] Jamais plus que dans ces rituels qui auraient dû montrer le crime abominable et le pouvoir invincible, le peuple ne se sentait proche de ceux qui subissaient la peine.

(Michel Foucault)

Un dehors mis sous surveillance, à la poursuite de la vie désordonnée

À partir de 1661, avec la réaction de la lieutenance générale de la police, un tournant s'amorce : l'ordre va changer de propos. Un projet plus global d'ordre public va progressivement se mettre en place. La nouvelle police fondée sur l'enquête, mouchards déguisés et lettres de cachet, entend bien s'occuper de la vie des gens. Il faut faire disparaître de la rue les manifestations de la pauvreté, éventrer les cours des miracles. L'enfermement devient la seule réponse à la misère (en 1658, on a construit l'hôpital général, lieu où les archers traînent de force mendiants et malades : apparition de la santé publique).

Point clé de l'évolution : l'éclairage, qui de nos jours encore semble être l'outil numéro un du contrôle social. Jusque là la ville est tapie dans l'ombre : trois lumières éclairent Paris au XIV^e siècle, en 1559 on place des chandelles au coin des rues et le Parlement ordonne d'allumer des chandelles aux fenêtres. De La Reynie, premier lieutenant général, installe 1500 lanternes tandis que le discours sécuritaire prend forme. Pour marquer ce changement, en 1667 un édit de Louis XIV sépare la police de l'exercice de la justice civile et criminelle :

La police consiste à assurer le repos du public et des particuliers, à purger la ville de ce qui peut causer du désordre, à procurer l'abondance et à faire vivre chacun selon sa condition et son état.

(Extrait de l'édit royal du 15 mars 1667)

La gestion du dehors

Acte I. Faire de la rue un espace d'échanges pour les bons bourgeois ou la morale à l'ordre du jour

À la fin du XVII^e le projet s'amplifie avec le nouveau lieutenant d'Argenson. À présent que Louis XIV a maté les riches, la surveillance se déplace doucement vers les pauvres. On s'intéresse de plus en plus à la gestion de l'espace urbain. 6500 lanternes sont installées, en 1687, les édits concernant la saleté, les ordures, les excréments et même les gestes violents se multiplient. La rue devient un lieu de circulation qu'il faut réguler. On évince progressivement tous les marchands qui créent des embouteillages sur la chaussée : il s'agit de discipliner le commerce

(emplacements fixes, surveillance de la spéculation et de l'échange). Plus tard, en 1767, un édit obligera les marchands à s'inscrire sur les registres du Châtelet dans un délai de trois mois. D'Argenson fabrique un modèle strictement bourgeois de la vie urbaine : propreté, honnêteté, morale.

1754, lettre concernant la police : Tableaux et figures indécentes — l'indécence des tableaux et des figures qu'on expose habituellement, messieurs, en vente dans les rues et dans les boutiques de Paris ne peut qu'augmenter la corruption des mœurs et il est intéressant d'arrêter le progrès d'un pareil abus.
(Minutes-lettres concernant la police.)

On commence à réprimer le crime, le libertinage et la prostitution et cette répression vise des classes bien définies de la population : jeunes, garçons de boutique et ouvriers. Les mouchards se répandent et arrêtent à qui mieux mieux. D'Argenson tente d'étendre cette pratique de la délation à l'Eglise et au voisinage : il publie secrètement un livre conseillant au bon peuple de dénoncer son voisin aux curés. Cette pernicieuse tentative provoque un tollé chez les bourgeois, le Parlement interdit le fascicule. La guerre est déclarée entre l'ancienne justice et la nouvelle, la police est discréditée, le peuple entier se soulève en 1750 devant les exactions des policiers.

27 mai 1750. Le peuple s'imagine toujours que les exempts enlèvent des enfants et il se monte des séditions aux quatre coins et au milieu de Paris à la fois. On a poursuivi un exempt chez un commissaire, on l'a jeté par les fenêtres, on l'a repris et assommé à coups de pieds et de bâtons ; on a mené le cadavre chez M. Berryer, lieutenant de police ; on a cassé les vitres [...] le guet a résisté comme il a pu.
(Journal du marquis d'Argenson).

Malgré l'exaspération populaire et l'opposition de la magistrature, l'épée est forgée et le contrôle social continuera à se développer.

Acte II. Rentabiliser les pauvres et mettre le peuple au travail

Un discours contre l'oisiveté commence à naître, on interdit la mendicité

et progressivement vient l'idée qu'il faudrait mettre les pauvres au travail.

Jugement du 14 novembre 1754. Les sages mesures du gouvernement ont diminué le nombre de ces vampires du peuple et de la société. [...] Une juste sévérité contre les mendiants qui trouvent une subsistance assurée dans la pitié du peuple ne peut seules arrêter le désordre [...] (Rapport de police).

En 1764, une nouvelle déclaration vient s'ajouter aux autres, elle vise à mieux contrôler tous ceux qui ont cessé le travail depuis 6 mois. Ils iront immédiatement aux galères en cas de vagabondage. Si on est encore loin de l'usine à la fin du XVIII^e siècle, le salariat est déjà une réalité sociale (à la veille de la Révolution, plus de 50 % de la population urbaine est rémunérée). Mais le passage au salariat s'accompagne d'une certaine déchéance sociale et la pilule ne passe pas facilement.

Il n'y a pas une circulation du travail comme il y a une circulation de l'argent.
(Turgot)

À preuve l'évidente impatience ouvrière. «Si on veut les vexer, le bagage est bientôt fait, ils emportent leurs bras et s'en vont.»
(Rousseau)

L'argent est diminué d'un tiers cette année ; mais on éprouve bien de la difficulté pour remettre les choses en règle, ce qui fait connaître Je danger qu'il y a d'accoutumer les ouvriers à gagner beaucoup. Il leur paraissait doux de ne travailler que trois jours de la semaine, et d'avoir de quoi vivre le reste.

On peut voir jusqu'où va la faction de ces gens du peuple.
(E. J.F. Barbier, Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Louis XV.)

Acte III. Le quadrillage de la ville ou comment la leur mettre en douceur

La répression policière a du mal à s'approprier l'espace urbain, la rue protège son monde. Alors on développe un contrôle plus sournois, médecins, juristes, architectes s'en mêlent : « La population doit être soumise et réglée pour devenir productive. » Plus de déplacements

sans but. L'aménagement de l'espace se définit et se réglemente. À partir de 1728, on numérote les maisons, on affiche le nom des rues, mais le peuple n'est pas dupe et les graveurs sont obligés de travailler la nuit pour échapper aux quolibets et aux coups des passants. 1761, on réglemente l'affichage privé, à savoir les enseignes. 1769, il y a de la lumière dans toutes les rues. 1785, des lanternes signalent les domiciles des commissaires de police.

Je reviens au Jardin Fameux des Tuileries [...] comme il y ait fait pour le plaisir d'un grand peuple l'art y a fait tous ses efforts pour le rendre digne d'une infinité de personnes considérables qui le fréquentent, d'un grand nombre de belles dames qui l'embellissent, et d'une quantité extrême d'honnêtes gens, qui s'y promènent toujours. L'entrée est interdite aux laquais et à la canaille.

(J.P. Marana, Lettre d'un Sicilien à un de ses amis)

Le long dépeçage de la ville va se poursuivre tout au long du XIX^e siècle. Le peuple, la croissance démographique et les vagues d'immigration paysanne font peur. Avec les épidémies la crasse devient l'affaire de l'Etat. Partout, dans les pays qui s'industrialisent se met à germer l'idée que la « mauvaise conduite humaine » est due aux conditions de vie : il faut s'attaquer aux causes ! manque d'air, eau polluée, taudis surpeuplés :

On peut élever un cochon sous un toit et en faire un cochon digne de ce nom, mais on ne peut en faire autant d'un homme.

(Kingsley, 1857, Angleterre)

Pour élever l'homme, il faut le rendre propre.

Dès 1848, relayés par la justice et la gendarmerie, appuyés par les instituteurs et par les curés, hygiénistes et administrateurs luttent côte à côte pour que les règles sanitaires soient respectées. Le code pénal punit d'un emprisonnement de 1 mois à 2 ans et taxe d'une amende de 100 à 500 F tout individu qui aura détruit, dégradé ou mutilé un aqueduc, une conduite, une fontaine.

(Goubert)

Acheminement des eaux, création de caniveaux, d'aqueducs, de réservoirs : la conquête de l'eau, tout comme celle de la lumière, livre davantage l'espace aux riches. L'eau qui recouvre le Beau Paris de jolies

fontaines coûte cher et enrichit vite ceux qui l'exploitent. Terrain de spéculation des intérêts privés, l'espace public reste sous le contrôle de l'Etat grâce à tout un système d'autorisations et de concessions.

1831 : création du ministère des Travaux publics.

1850 : loi sur la salubrité des logements.

1855 : concession exclusive des transports publics octroyée à la Compagnie Générale des Omnibus.

XIX^e. Les experts s'unissent pour débarrasser la ville de sa fange...

Il faut vider le centre de la ville de tous ses pauvres car désormais on veut la destiner à d'autres usages (commerce, prestige, affaires) et à des usagers plus tranquilles. Le peuple est progressivement repoussé au-delà des barrières qui entourent Paris. Élu en 1849 par les campagnes françaises, LouisNapoléon s'engage à rétablir l'ordre et va charger Haussmann d'en être le grand ordonnateur.

Dégager les grands édifices [...] de façon à leur donner un aspect plus agréable à l'œil [...] et une défense plus aisée dans les jours d'émeute [...] Assurer la tranquillité publique par la création de grands boulevards qui laisseraient circuler non seulement l'air et la lumière, mais aussi les troupes et, par une ingénieuse combinaison, rendraient le peuple mieux portant et moins disposé à la révolte.

(Haussmann)

Il s'agit d'établir des voies qui assureront des communications larges, directes et multiples entre les principaux points de la capitale et les établissements militaires destinés à les protéger.

L'art c'est le beau réalisé par l'utile.

(Haussmann)

Pour gagner la guerre sociale, Haussmann va d'emblée s'attaquer à la rue. Deux objectifs : policer la populace en organisant l'idéal de vie d'une classe moyenne, la bourgeoisie, et faire de Paris l'espace des affaires et du pouvoir bourgeois. Pour discipliner le citadin il faut éliminer ce qui dépasse (enlèvement des bornes remplacées par un trottoir, rues rectilignes, pavage) et calmer les esprits en créant un ensemble ordonné

où l'uniforme est là pour inciter à l'ordre et la fantaisie des détails pour atténuer l'ennui, définir des espaces de promenade dont l'aménagement appelle l'usage et sépare ainsi les moments d'une vie bourgeoise bien réglée.

Le mobilier urbain explose bientôt le long des artères. Tout incite au respect d'un ordre harmonieux et sécurisant (bancs publics, fontaines, arbres, poubelles, pissotières), mais aussi d'un ordre moral (statues, monuments). L'usage des espaces se définit et se réglemente (grilles, trottoirs, jardins, kiosques) : plus de débordements furtifs, l'homme guidé par une nouvelle fonction urbaine ne laisse plus sa trace, (hors pissotières). Madame, elle, fait pipi à la maison et s'occupe de la famille. La vie privée se sépare de la vie publique. Les grands magasins gorgés de marchandises s'étalent dans un confort majestueux. Quant aux transports, ils deviendront publics lorsqu'il s'agira de livrer une population chassée loin du centre vers les lieux de son exploitation.

La ville est ordonnée par une hiérarchie qui contrôle les volumes : l'immeuble, la rue, les carrefours et les jardins, le quartier sont des unités de tailles différentes mais dessinées en relation les unes avec les autres.[...] La ville bourgeoise ainsi construite sur un principe d'harmonie rationnelle s'oppose radicalement à la ville classique, dont le tissu était infiniment varié, fait de morceaux sans lien les uns avec les autres, où un palais jouxtait un bâtiment chétif et où chacun pouvait construire à son idée.

(B. Marchand)

... mais la mise au pas sera longue...

comme en témoignent les révoltes de 1830 et 1848 qui donnèrent à imaginer aux ingénieurs et militaires la destruction des rues médiévales, tortueuses et enchevêtrées, foyers d'insurrections populaires. Mais le peuple n'entend perdre ni sa ville... ni sa liberté.

60% des travailleurs appartiennent à cette catégorie qui refuse de travailler plus de 200 jours par an, fêtent le lundi, déménagent à la cloche de bois, carotent propriétaires et patrons, se saoulent et préconisent les échanges amoureux. Ils se révoltent contre les exploités et couvrent la ville d'un « mobilier urbain » aussi sauvage qu'éphémère : les barricades!...

La chaussée est l'endroit par excellence où s'exerce le rôle répressif du

mobilier urbain : elle évolue à mesure des révoltes. Ainsi, les énormes pierres empruntées à la chaussée pour construire les barricades de la Commune sont remplacées par des petits pavés. Ceux-là même qui servirent de projectiles en 1968 et auxquels a succédé l'asphalte.

...et efficace : où l'on assiste au XX^e siècle à la naissance d'un univers impitoyable et concentrationnaire

Si les nazis avaient connu les urbanistes contemporains, ils auraient transformé
les camps de concentration en HLM.
(Vaneigem)

Pour désamorcer la lutte entre exploités et exploités, le début du XX^e instaura une politique populiste du logement plus ou moins participative suivant le contexte politique (construction de logements sociaux dès Napoléon III, naissance en 1890 des habitations bon marché, HBM et HLM en 1950.

Combattons les communistes en faisant d'eux des propriétaires
(Assemblée nationale 9-3-1928)

De nombreux urbanistes du XX^e s'inspirèrent des modèles utopistes qui fleurirent au XIX^e : la cité radieuse du plus célèbre d'entre eux (Le Corbusier) a quelque chose qui rappelle le phalanstère. Par malheur pour nous, à l'inverse des utopistes qui avaient remis en question la famille nucléaire, le gain privé, le travail salarié et l'opposition ville-campagne, ces expériences viennent au XX^e prêter main forte à l'exploitation désormais bien installée. Dans le contexte de l'urbanisme moderne, l'habitat, mêlé à un système complexe de contrôle devient concentrationnaire.

« La droite est saine, à l'âme des villes.

La courbe est ruineuse, difficile et dangereuse. Elle paralyse. La rue courbe est le chemin des ânes, la rue droite le chemin des hommes[...].

L'homme traçant des droites témoigne qu'il s'est ressaisi, qu'il entre dans l'ordre[...].

Sur cette trame uniforme s'organisera l'éloquence des grands tracés de la Ville.

... Il s'agit alors d'étudier bien la cellule, c'est-à-dire le logement d'un homme, d'en fixer le module et de suivre à l'exécution en séries uniformes. Le treillage

monotone et tranquille ainsi formé d'innombrables cellules s'étendra sur de grands mouvements d'architecture, mouvements autres que l'indigente rue en corridor [...].

Conséquence de la série, le standard, la perfection (création des types). Le tracé régulier, c'est la géométrie entrant dans l'ouvrage. Il n'y a pas de bon travail humain sans géométrie. »

(Le Corbusier)

Voici venu le temps d'une nouvelle science : la ville est mise à l'examen par les sociologues. Elle révèle les secrets de ses ghettos, les « socio-urbanologues » sont nés. Ils prennent la relève des architectes et planificateurs de la vieille école : on passe à la vitesse supérieure. L'urbanisme forge les outils qui vont aplanir et « raisonner » l'espace, normaliser les relations sociales. Après avoir analysé l'incidence de la topologie urbaine sur le comportement social, le zonage définit des plans d'occupation ; viennent s'y ajouter des modes d'aménagement et l'équipement qui va de pair (crèche, école, aire de jeu). À l'image des villes qu'on aménage, on tronçonne le temps des activités humaines.

Ensuite, grâce au discours urbanistique, le pouvoir installe ses choix dans le mental de l'habitant. Il s'agit de trouver le concept qui rassure ou fait rêver. Lorsque la ville se dérobe on y cherche des symboles. C'est alors que le cadre de vie et les modalités dans lequel elles s'inscrivent deviennent qualité de vie. L'invention du concept vient justifier les faux besoins qu'on livre avec... Bienvenue la vie qu'on roule en voiture, qu'on garde au frigidaire, qu'on rêve à la télé. Voitures, télévisions, frigidaire flirtent étrangement avec un mobilier urbain dans un quotidien où ils remplissent les mêmes fonctions et impriment le même rationnement de l'espace et du temps.

Quand la rue n'appartient plus qu'aux voitures...

Le Parisien propriétaire d'une voiture doit pouvoir l'utiliser et utiliser le lopin de terrain parisien : route, trottoir, place publique, qu'il est persuadé d'avoir acheté en même temps.

(Louis Chevalier, L'Assassinat de Paris).

Supprimer les arbres pour agrandir les voies, multiplier les panneaux

de signalisation, d'interdiction, d'autorisation, envahir les trottoirs de parcmètres, de feux tricolores, construire des aires de stationnement, poser des boules anti-stationnement, imposer des sens de circulation : autant dire que la voiture et son cortège de vicissitudes vont définitivement changer la rue.

Dans le projet garage-noyau, « le parking commande l'urbanisme ». On reconstruit les villes autour des cathédrales du stationnement.
(Internationale situationniste)

En 1966, Pompidou ordonne le déplacement des Halles... trop encombrées ! Le cœur de Paris meurt, l'argot parisien et la vie qui l'inventait aussi.

Je veux qu'il y ait des commerces, des hôtels, des équipements de toute sorte. S'il n'y avait qu'un grand espace vide, il serait vite comblé par soixante, mille jeunes hippies qui s'y rassembleraient.
(Pompidou himself)

Amoureux de la dérive, point de nostalgie, à défaut des rues qu'on dédalle, il vous reste encore le labyrinthe du Forum pour vous perdre... au hasard des vitrines. Attention ne vous attardez pas sur les marches, elles sont arrosées trois fois par jour pour éviter tout rassemblement... ou bien mettez des bottes !

... c'est du piéton qu'il faut s'occuper !

Attention, si vous espérez circuler simplement, prenez garde de ne pas rentrer en collision avec un « poto ». Le gymkhana entre interdictions et informations est devenu un sport national. Le trottoir et la rue n'accompagnent plus les déplacements, ils les obstruent. Alors ? Que faire ? Passereller les piétons ? Supprimer la rue au bénéfice des échangeurs ?

...comme à Créteil, où le parcours des systèmes d'échangeurs et des voies rapides frise les sciences occultes et la logique des itinéraires déambulatoires a tout du cauchemar : qui pourrait-on y rencontrer ? Est-ce l'adaptation « pacifiste » des no man's land anti-émeutes de Belfast ? Garder la rue et ralentir les voitures ?

... et assister, impuissants, à une nouvelle attaque du mobilier urbain : ralentisseurs, chicanes à piétons, dispositifs handicapés (on vous en passe et des meilleures...)

Créer des zones piétonnes qui se voudraient lieux de rencontres ?

... avec la marchandise dans les rues pimpantes des commerçants, ou bien, si on préfère, avec la culture d'une ville morte dans les quartiers musées.

La ville historiquement formée ne se vit plus [...] Ce n'est plus qu'un objet de consommation culturelle pour les touristes avides de spectacle et de pittoresque.
(Lefebvre)

...et lui aménager un espace... public ou publicitaire ?

Le siècle s'accélère. On a livré les villes à la marchandise, il faut maintenant en rentabiliser les aménagements : fini l'Etat-providence, l'espace public doit rapporter (Hausmann a coûté trop cher). L'ère Decaux est arrivée. Sa grande idée : louer l'espace public et en faire un espace publicitaire qui rapporte. Atribus, affichage, le mobilier urbain est prétexte continu à la publicité. En échange d'espace publicitaire, Decaux assure l'entretien gratuit du mobilier urbain courant, bancs publics, poubelles, etc., et va même jusqu'à les offrir.

Pas étonnant que le mobilier Decaux soit si moche ! C'est sans doute pour rentrer au panthéon des oppresseurs qu'il revendique désormais l'invention des horloges qu'il a placées devant les écoles :

2 briques par an, le temps coûte cher !

Public ? Privé ? La différence devient mince lorsque tout l'espace public est dévoré par le privé (désormais les codes interdisent les portes cochères qui ne livrent plus leurs jardins secrets et la cour carrée du Louvre est fermée au public). Alors pourquoi ne pas étendre ce mobilier urbain aux distributeurs de billets... les horodateurs communaux ne sont-ils pas en passe de frapper leur propre monnaie : une carte payante différente pour chaque ville. Quant à Decaux, ses prestations forcent tous les marchés. Les villes se couvrent de mobilier urbain (faire longue liste chiant : bancs anti-clochards, surfaces anti-affichage, sanisettes Decaux monoplace ou comment tailler une pipe à 2F. Nous menons l'enquête...).

La signalisation tient le haut du pavé. Toujours dans la même logique, elle codifie et régule les déplacements des masses. On y évite les rencontres, on y préfère les files (des voitures ou des hommes ?). Et vive la sécurité !

La sécurité comme force de frappe

Le discours sécuritaire passe toujours par celui de la contrainte, jamais par la proposition de plus de choix même si parfois on nous le laisse croire : on réglemente. Prenons l'exemple de la circulation : pour diminuer le nombre des accidents on ne propose jamais des transports gratuits, plus souples, plus nombreux, plus divers. On va plutôt contrôler davantage d'automobilistes et détourner le trafic à l'extérieur de la ville (rocares). On limite ainsi les sorties tout en privilégiant certaines destinations comme les centres commerciaux. Ainsi on se balade au supermarché où on a la joie de rencontrer... dedans ; des marchandises, dehors, des valises, oh pardon, des balises mobiles (agents de la circulation ainsi nommés par la nomenclature urbaine).

Les enfants sont aussi touchés par les balises, oh pardon, valises à la sortie des écoles. Ça ne s'arrête pas là, dans les jardins publics aussi la sécurité sanitaire va jusqu'à ôter les bacs à sable, pissotières 1^{ère} classe de la gent canine. Au nom de la sécurité, on fabrique des aires de jeux aux normes draconiennes, on tapisse les cours d'école de revêtements souples. Bonsoir le développement sensoriel, bienvenue dans un monde ouaté, cocooné, sans bobos et sans microbes.

L'autocontrôle comme moyen économique de régler l'ordre

Cadenasser, souder, bétonner, faire du mobilier urbain un vrai blockhaus ne suffit pas, il faut entretenir. Au cas où vous en douteriez, ces espaces accueillants sont pour vous. En tout cas, vous en avez la jouissance, ce qui veut surtout dire la charge et le respect (cf instruction civique). Le mobilier urbain vise de plus en plus à une mise en scène adaptée à la fonction de l'espace qu'il définit : éclairage discret dans les ruines, éclairage violent dans les stades (que personne ne reste dans l'ombre), musique douce dans le RER, bacs à fleurs des rues piétonnes. Le spectacle offert par la ville organise vos états d'âme. À la grille

de l'autocontrôle viennent s'échouer toute la fantaisie des corps, et l'imaginaire des esprits libres...

En reste-t-il ?

Oui, dit notre envoyé spécial :

P. passe en procès pour avoir uriné sur la voie publique.

F. est condamné pour dégradation de monument public : il a brûlé une poubelle.

Liste non exhaustive ...

De la réappropriation... ou comment laisser sa trace

Le vandalisme, la révolution sera aussi la création perpétuelle de signes qui
appartiennent à tous.

(Internationale situationniste)

Plus l'espace semble être destiné au bien-être du citoyen et moins il lui appartient. On doit l'utiliser, certainement pas se l'approprier. Les statistiques montrent que le vandale n'agit pas le plus souvent pour l'argent (enquête sur la dégradation des horodateurs et des cabines téléphoniques) mais plutôt pour y laisser sa trace (métro, boîtes aux lettres, murs, monuments publics). Le poids du cadre sécuritaire étouffe singulièrement l'individu qui tente d'exister dans un espace public où il est devenu étranger.

L'Etat sait bien que ces tentatives d'appropriation de la rue par l'individu et surtout par le groupe sont très dangereuses. Outre le fait que ça coûte, ça dessine dans certains cas les contours d'un territoire qui pourrait bien devenir rebelle et échapper à la force de l'ordre.

Le vandalisme appelle le vandalisme.

(Decaux)

Un des points majeurs de la « réussite Decaux » est sa rapidité d'intervention en cas de dégradations et l'attention qu'il a apportée dans le choix de matériaux adaptés (surface anti-graffiti, anti collage, anti...). D'ailleurs cet acharnement à effacer instantanément toute trace de vie se manifeste à la fin des grands rassemblements populaires : les véhicules blindés des petits hommes verts font partie du cortège et lèchent les bottes

des derniers manifestants pour effacer toute trace d'un passage humain propice à la sédition.

Avis aux bâtisseurs de ruines, aux urbanistes succéderont les derniers troglodytes de bidonvilles et de taudis. Ceux-là sauront construire. Les privilégiés des cités-dortoirs ne pourront que détruire. Il faut attendre beaucoup d'une telle rencontre : elle définit la révolution.
(Vaneigem)

Quand le plus d'un fait peur

Le respect des espaces implique la disparition des pauvres, qui font sale : on interdit les mendiants et leurs chiens dans les rues en période touristique, on loge de force les sans abri à Longjumeau. Ne serait-ce pas la version moderne de l'hôpital général du XVII^e? Le couvre-feu instauré dans certaines villes à l'usage des jeunes et la prohibition de l'alcool sur la place publique terminent le nettoyage par le vide. Et quand même une seule fait peur, on enlève le couvercle des poubelles, on barbèle la façade des écoles, on vigile à tout-va, on traque les besaces, on isole, on bâillonne... c'est Vigie-Pirate qui vous parle !

ni patrie, ni patron
ni parti, ni État,
Tant qu'il le faudra.

Allo ! L'histoire ? Ne coupez pas...

Au XVII^e siècle, renverser les gibets appelait à l'émeute. Aujourd'hui les statues taguées font critiquer le vandale qui coûte cher à la communauté. Aurait-on perdu la mémoire ?

Les statues qui furent toujours érigées pour mettre en scène la domination du pouvoir font, elles aussi, partie du mobilier urbain. Le peuple ne s'y trompait pas car c'était son corps même qui vivait la mémoire de l'Histoire. Aujourd'hui où la coercition est devenue l'air qu'on respire, l'Histoire des hommes, elle aussi, perd sa trace !

12 avril 1871

La commune de Paris considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie symbole de force brutale et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République, la Fraternité, décrète : « Article unique : la colonne de la place Vendôme sera démolie. »

16 mai 1871

60^e jour de la Commune 5h 35. La colonne s'abat en trois morceaux, l'empereur de bronze repose sur une litière de « fascines et de fumier ».

